



COLLOQUE DE LA FTQ SUR LA CONCILIATION TRAVAIL – FAMILLE

Un rendez-vous à ne pas manquer!

LES 11 ET 12 NOVEMBRE PROCHAIN, FAITES UNE PAUSE DANS LA COURSE EFFRÉNÉE QUE VOUS EFFECTUEZ CHAQUE JOUR POUR ACCOMPLIR TOUTES VOS TÂCHES AU TRAVAIL, À LA MAISON, AU SYNDICAT ET AILLEURS. VENEZ PARTICIPER EN GRAND

NOMBRE AU COLLOQUE DE LA FTQ SUR LA CONCILIATION TRAVAIL – FAMILLE INTITULÉ *DES MILIEUX DE TRAVAIL ESSOUFFLÉS, DU TEMPS À NÉGOCIER*.

Ce rendez-vous de deux jours sera l'occasion d'échanger sur notre difficulté collective à concilier travail, famille et vie personnelle – car il n'y a pas que les responsabilités familiales qui nous font courir! Ce sera

aussi le moment de réfléchir à tous les enjeux posés par le débat sur la réduction et l'aménagement du temps de travail.

Réduire le temps de travail est la plus vieille revendication du mouvement syndical. Celui-ci a lutté des décennies durant pour obtenir une journée de huit heures,

Ce rendez-vous de deux jours sera l'occasion d'échanger sur notre difficulté collective à concilier travail, famille et vie personnelle

ainsi que des vacances et des congés de toutes sortes. Cependant, dans la foulée des crises économiques, de la mondialisation et de l'explosion des nouvel-

les technologies survenues au cours des trente dernières années, nous avons perdu le contrôle sur notre temps de travail. Sommes-nous en train de retourner en arrière?

Les employeurs gèrent au plus serré leurs effectifs et le temps qu'on passe au travail. Leurs exigences grugent le temps que nous pourrions consacrer à nos activités familiales, sociales, militantes, nécessaires à une vie saine et équilibrée. Les employeurs font aussi tout ce qu'ils peuvent pour nous convaincre que nous vivons des problèmes individuels qui peuvent se régler au cas par cas.

Des débats importants

L'objectif du colloque n'est pas de s'en tenir à un portrait de la situation mais plutôt de faire les débats qui nous

SUITE EN PAGE 4

DES INVITÉS DE MARQUE

Plusieurs spécialistes seront au rendez-vous pour alimenter la réflexion des affiliés. La conférence d'ouverture sera donnée par Francine Descarries, professeure à l'UQÀM et chercheure à l'Institut de recherches et d'études féministes. La professeure au Département des sciences juridiques de l'UQÀM, Stéphanie Bernstein, fera une conférence sur les enjeux juridiques. Une table ronde, animée par Madeleine Poulin, journaliste bien connue, regroupera Florent Francoeur, président-directeur général de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, Christiane Pelchat, présidente du Conseil du statut de la femme, et Gilles Pronovost, professeur à l'UQTR (Trois-Rivières).

Mot des dirigeants de la FTQ

La rentrée d'automne s'est déroulée à l'image du printemps 2009 pour la FTQ : sur les chapeaux de roue! Au moment même où certains économistes et dirigeants de banques centrales au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde parlent d'une sortie de crise financière et économique, les statistiques de chômage devraient apporter des bémols à leur optimisme.

Deux poids, deux mesures

Derrière ces statistiques, ce sont nos membres dans le secteur forestier, dans le secteur manufacturier et dans presque tous les secteurs d'activité qui vivent des drames économiques, sociaux et familiaux. Alors que les gouvernements ont débloqué d'urgence des centaines de milliards de dollars pour empêcher la faillite de banques, de compagnies d'assurances, des grands de l'automobile, ces mêmes gouvernements se font encore tirer l'oreille pour venir en aide aux quelque 60 000 personnes qui ont perdu leur emploi dans la forêt ou dans les industries connexes depuis 2005.

Pendant ce temps, la ronde des salaires et des bonis faramineux a repris de plus belle dans la haute finance. Certaines banques (Goldman Sachs pour ne pas la nommer) ont même poussé le culot jusqu'à budgéter ces salaires et bonis à même les aides d'urgence débloquées par les pouvoirs publics. Nous ne dénoncerons jamais assez cette attitude de deux poids deux mesures selon qu'il s'agisse d'aider les mieux nantis ou les travailleurs.

L'achat chez nous

De la même façon, nous dénonçons le protectionnisme pratiqué par nos voisins du Sud ainsi que le dumping massif de produits en provenance de l'Asie du Sud-Est et plus particulièrement de la Chine.

SUITE EN PAGE 3

Le Front commun en tournée dans les régions du Québec

L'AUTOMNE MARQUE LE DÉBUT OFFICIEL DES NÉGOCIATIONS ENTOURANT LE RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS COLLECTIVES DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC. COMME VOUS LE SAVEZ, LES TROIS GRANDES ORGANISATIONS SYNDICALES QUÉBÉCOISES, LA FTQ, LA CSN ET LE SISF, ONT CONVENU DE S'UNIR EN FRONT COMMUN AFIN DE NÉGOCIER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DE PLUS DE UN DEMI-MILLION DE PERSONNES.



Durant le mois d'octobre, le Front commun sillonna toutes les régions du Québec afin de rencontrer les travailleuses et les travailleurs de la fonction publique, de la santé et de l'éducation. Des assemblées se tiendront en soirée, auxquelles participeront des porte-parole des trois organisations syndicales.

Dans toutes les régions, le message sera le même : les

organisations syndicales ont l'intention de tout mettre en œuvre afin de convenir d'un nouveau contrat de travail avant l'échéance du 31 mars 2010. Ainsi, les demandes seront déposées le 30 octobre auprès du gouvernement, ce qui amorcera officiellement la démarche de négociation accélérée.

SUITE EN PAGE 4

SOMMAIRE

2

MICHEL ARSENAULT
AU CONGRÈS DES TCA
« **LE QUÉBEC DOIT
SE DOTER D'UN BUY
CANADIAN ACT** »

5

**MÉTIER : PRÉPOSÉ
AUX BÉNÉFICIAIRES**



MARTINE D'OTON

6

**LE RÉSO FÊTE
SES 25 ANS!**



7

**5 ANS DE
FRANCISATION
À L'UES-800**



ISABELLE GAREAU

8

**PRÈS DE 90 JEUNES
AU CAMP DES
JEUNES DE LA FTQ**



LAURENT LÉVESQUE

12

**LES FAITS SAILLANTS
DE LA NOUVELLE
LOI SUR L'ÉQUITÉ
SALARIALE**



La courte grève chez Via Rail provoque une onde de choc

La grève déclenchée le 24 juillet dernier chez Via Rail a provoqué une onde de choc auprès de la population canadienne et a forcé la ministre du Travail, Rona Ambrose, à intervenir dans le litige pour forcer les parties à aller en arbitrage. Les quelque 340 ingénieurs de locomotive et chefs de triage du transporteur ferroviaire ont été obligés de déclencher un arrêt de travail qui aura duré moins de 72 heures à la suite de deux années et demie de négociations infructueuses avec l'employeur.

« Nous n'avions pas le choix, a expliqué Dan J. Shewchuk, président de la Conférence ferroviaire de Teamsters Canada. Nous sommes désolés que la grève ait causé des ennuis aux clients de la compagnie, mais il fallait que l'employeur prenne notre détermination au sérieux. »

L'arbitrage est en cours à l'heure actuelle et le syndicat des Teamsters prévoit qu'il sera réglé au courant de l'automne.

POUR UN LAMINOIR À POUTRELLES À CONTRECOEUR

Appui du président international du Syndicat des Métallos

Le président international du Syndicat des Métallos, Leo W. Gerard, a offert un appui sans équivoque à la campagne des Métallos québécois pour obtenir un laminoir à poutrelles à l'usine d'ArcelorMittal à Contrecoeur. « C'est ici que l'entreprise est née, c'est ici qu'elle va vivre ou mourir! On va être à toutes les tables de négociations et on ne lâchera pas tant qu'on ne l'aura pas! », a tonné Leo W. Gerard au cours d'un rassemblement de membres du Syndicat des Métallos qui avait lieu cet été en Montérégie.

Le directeur québécois, Daniel Roy, a renchéri en rappelant la promesse d'investissement de Mittal et en soulignant qu'aucune usine canadienne ne produit de telles poutrelles, pourtant fort utiles en cette période de construction d'infrastructures. « C'est pas vrai que Mittal va se sauver avec nos jobs et nos 'beams' ailleurs sur la planète », a argué M. Roy devant quelque 200 métallos.

Une délégation québécoise, formée du président de la section locale d'ArcelorMittal, Claude Langlois, de l'adjoint au directeur des Métallos, Guy Farrell, ainsi que de Leo W. Gerard, a d'ailleurs rencontré aux États-Unis le chef de direction de l'entreprise pour l'Amérique du Nord en septembre. Les Métallos lui ont rappelé son engagement de décembre 2007 à investir dans la construction d'un laminoir à poutrelles. Pour l'heure, les chantiers doivent s'approvisionner en poutrelles d'acier à l'extérieur du pays. Le Syndicat des métallos avait déjà entrepris le printemps dernier de raviver la mémoire de la multinationale en présentant une pétition de quelque 12 000 noms.

En avril, l'usine de réduction a été fermée, suivie de celle de la coulée à brame en juin dernier. Ces usines ont redémarré cet automne, mais une cinquantaine de métallos n'ont toutefois pas été rappelés. Le fonctionnement des deux installations n'est assuré que pour un trimestre.

Le président international du Syndicat des Métallos, Leo W. Gerard, et le directeur québécois, Daniel Roy.



DANIEL MALLETTE

« Le Québec doit se doter d'un Buy Canadian Act »

- MICHEL ARSENAULT AU CONGRÈS DES TCA-QUÉBEC

Le président de la FTQ a fait une sortie remarquée en août dernier lors du congrès national des Travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) à Québec. S'adressant aux délégués et déléguées provenant de tous les coins du Canada, Michel Arsenault a rappelé que c'est au Québec que l'on retrouve le plus grand nombre de travailleurs syndiqués en Amérique du Nord.



JEAN LAVENDIÈRE

Il a aussi fait l'éloge de la société québécoise avec ses programmes sociaux, tout en attaquant le gouvernement conservateur qui laisse aller d'importantes entreprises canadiennes, comme Alcan, aux mains d'étrangers. Michel Arsenault a conclu en invitant le gouvernement à donner un coup de barre avec la création d'un « Buy Canadian Act » favorisant les entreprises d'ici dans l'octroi des différents contrats gouvernementaux.

Les cols bleus de Montréal passent leur message

Une fois n'est pas coutume, mais parfois les circonstances nous poussent à poser des gestes d'éclat. C'est ainsi que pour la première fois depuis 18 ans, les cols bleus de Montréal ont débrayé pour une période de 24 heures le 31 août dernier. Refusant de « prendre la population en otage », le syndicat s'est contenté de cette très courte grève afin de ne pas trop affecter les services aux citoyens. Des services qui sont d'ailleurs au cœur des négociations de ce syndicat de 5000 membres avec l'administration Tremblay. Sans contrat de travail depuis plus de deux ans, les cols bleus veulent mettre fin au démantèlement des services municipaux et à l'octroi à tout vent de contrats à des firmes privées. Des contrats qui coûtent plus cher aux contribuables (40 % de



ANDRÉ PÉPÉ PÉRIARD

Le président du syndicat des cols bleus, Michel Parent, s'est adressé à la foule et a rappelé que le syndicat ne prendrait pas la population en otage.

plus pour le déneigement par exemple) et qui multiplient les risques de patronage et de corruption.

Dans ses pourparlers avec la Ville, le syndicat met d'ailleurs l'accent sur des solutions pour améliorer les services, dont la centralisation de certaines opérations et la création d'équipes volantes spécialisées afin de répondre

plus efficacement à certains besoins. En ce qui concerne les salaires, après s'être vu imposer un recul de 15 % dans leurs conditions de travail par un arbitre en 2004, les cols bleus ne demandent que ce qui se négocie normalement sur le marché et ce qui a été obtenu par les cols bleus de plusieurs autres municipalités sur l'île de Montréal.

NÉGOCIATION DU PERSONNEL DE BUREAU ET GROUPE CONNEXE DE BELL Les 8 000 membres de l'Ontario et du Québec rejettent l'offre patronale

C'est dans une proportion de 72 % que les membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) ont rejeté, le 9 septembre dernier, la dernière offre de Bell.

« Nos membres en ont gros sur le cœur parce qu'au cours des dernières années, plusieurs d'entre elles ont subi des réajustements salariaux à la baisse suite à des réévaluations d'emplois

ou d'autres mesures qui ont eu pour conséquence de faire baisser leur revenu », a expliqué Michel Ouimet, vice-président exécutif du SCEP-Québec.

Rappelons qu'au cours des derniers renouvellements de la convention collective, le personnel de Bell a accepté certains reculs et sacrifices afin de maintenir les emplois, d'éviter la sous-traitance et la délocalisation du travail outre-

mer et ailleurs en Amérique du Nord. Malgré cela, Bell a continué d'exiger des sacrifices sans rien donner en retour.

Une demande de conciliation a été faite afin d'en arriver à un règlement dans cette négociation qui a débuté il y a quatre mois et qui concerne tout le personnel de bureau et groupe connexe de Bell Canada du Québec et de l'Ontario (en grande majorité des femmes).

Le Monde ouvrier

DEPUIS 1976

Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président Michel Arsenault

Secrétaire général René Roy

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopie : 514 383-8001

ftq@ftq.qc.ca / Portail FTQ : www.ftq.qc.ca

Rédactrice en chef Isabelle Gareau

Collaboration Isabelle Renaud (AFPC); Benoit Lapointe (Comité des droits des gais et lesbiennes de la FTQ); Laurent Lévesque (Comité des jeunes de la FTQ); Bernise Martel (CRFTQ-Estrie); Suzanne Hamel (Fonds de solidarité); Sylvie Giguère (FTQ-LL); Clairandree Cauchy (Métallos); Marie-Andrée L'Heureux (SCEP); Alexandre Boulerice (SCFP); Mélanie Malenfant (SQEES); Stéphane Lacroix (Teamsters); Pierre Laflamme (UES-800); Monique Audet, Louis

Cauchy, Gilles Chapadeau, Lise Côté, Robert Demers, Esther Désilets, Jean Dussault, Carole Gingras, Jean Laverdière, Serge Leblanc, Lola Le Brasseur, Dino Lemay, Atim León, Gilles Paquette, Dominique Savoie, FTQ

Conception graphique Anne Brissette

Illustration Marc Mongeau

Photos Clément Allard, Robert Chamberland, Martine Doyon, Cler Fraser, Denise Gagnon, Isabelle Gareau, Michel Gascon, Sylvie Giguère, Jean Laverdière, Dino Lemay, Laurent Lévesque,

Daniel Mallette, Organisation internationale du Travail, André Pépé Périard, TUAC 503

Abonnement et changement d'adresse mondeouvrier@ftq.qc.ca

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Litho Acme

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Kopel

Tirage 51 000 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0700-8783



Concrètement, nous avons formellement demandé la création d'un « *Buy Canadian Act* » pour faire contrepoids à ces mesures.

Une année de mobilisation

L'année qui vient sera très chargée en termes de mobilisation, de poursuite de campagnes déjà amorcées et de nouveaux dossiers à mettre en chantier. Ce sera d'abord notre année de congrès avec tout ce que cela entraîne de préparation et d'énergie à investir tant pour le personnel de la FTQ que pour les affiliés. Mais ce sera aussi l'année des grandes négociations dans les secteurs public et parapublic.

Le résultat de ces négociations qui régissent les conditions de travail et les salaires de plus de 500 000 salariées et salariés de l'État est souvent déterminant pour les approches de négociation adoptées par les employeurs du secteur privé. Avec le gouver-

nement du Québec, qui évoque déjà la nécessité d'une cure minceur pour résorber les déficits anticipés, le Front commun déjà en place devra susciter la mobilisation la plus large possible pour arracher un rattrapage essentiel, notamment au chapitre de la rémunération.

Relancer la campagne dans la santé

Notre campagne et les actions posées dans le domaine de la santé ont réussi à repousser considérablement l'échéancier de mise en place de cliniques spécialisées privées, véritables hôpitaux privés, que la loi 34 prévoit. Il nous faut relancer cette campagne, entre autres



René Roy et Michel Arsenault, respectivement secrétaire général et président de la FTQ.

sur les conséquences désastreuses de la privatisation des soins sur les coûts de nos assurances collectives. Attendez-vous donc à être sollicités dans les prochaines semaines pour mettre l'épaule à la roue dans ce dossier qui nous concerne tous et toutes sans exception.

Allégations, rumeurs et insinuations

On ne saurait terminer ce mot sans évoquer le traitement médiatique réservé au Fonds de solidarité FTQ, à la FTQ-Construction, à la

FTQ et à ses dirigeants, principalement dans le cadre de l'émission *Enquête* de Radio-Canada. Dans une mise en scène savamment orchestrée avec des effets dramatiques aux odeurs de suspense policier, l'émission *Enquête* du jeudi 24 septembre dernier reprend essentiellement des allégations, rumeurs et insinuations déjà colportées dans l'émission diffusée en mars 2009. Le seul élément nouveau dans le décor apparaît sous la forme de dénominations anonymes derrière un paravent et de bouts d'enregistrements choisis pour appuyer les propos des journalistes.

Nous avons pris toutes les mesures, y compris une plainte à l'ombudsman de Radio-Canada, immédiatement après la diffusion de l'émission, pour rétablir les faits et dénoncer le traitement médiatique tronqué accordé à la FTQ et au Fonds. Nous ne nous sommes pas cachés derrière un para-

vent pour le faire. La décision que cette émission, à l'origine prévue pour le 17 septembre, soit diffusée l'avant-veille de l'assemblée des actionnaires du Fonds, n'est certainement pas innocente ou le fruit du hasard.

Mais la réaction des personnes présentes à cette assemblée, de même que les nombreux témoignages d'appui dans nos rangs, démontrent bien le sens de la solidarité à la FTQ, mais aussi l'esprit critique dont font preuve nos membres.

Sur ce, retrouvons nos manches. Nous avons encore beaucoup de boulot à accomplir.

Solidairement,

Michel Arsenault

Michel Arsenault, président

René Roy

René Roy, secrétaire général

MÉMOIRE SUR LA RÉFORME DU RÉGIME FORESTIER

La FTQ et le SCEP exigent le retour du droit à la syndicalisation

Le 22 septembre dernier, la FTQ et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP-FTQ) ont présenté leurs commentaires et suggestions d'amendements au projet de loi du gouvernement libéral sur la réforme du régime forestier.

La FTQ et le SCEP ont profité de la commission parlementaire pour exprimer leur inquiétude face à ce projet de loi qui, à ce jour, ne prévoit pas ce qu'il adviendra du droit à la syndicalisation, au maintien de celui-ci et de tous les droits qui en découlent.

« Cette réforme aura des répercussions énormes sur l'organisation du travail et on n'a pas fait l'exercice d'harmonisation nécessaire. Le gouvernement a une occasion en or de corriger les erreurs du passé en actualisant la définition d'exploitant forestier – qui remonte à 1964 – et il n'en profite pas », a dénoncé le vice-président du SCEP, Renaud Gagné.

La FTQ et le SCEP déplorent que ce manque d'harmonisation des lois empêche l'exercice du droit à la syndicalisation en forêt et ils exigent l'adoption des modifications nécessaires au projet de loi 57 afin que les droits des travailleurs soient protégés.

« La ministre doit mettre fin aux injustices du passé qui ont provoqué non seulement la dégradation des conditions de vie et de travail, mais qui

ont également compromis la santé et la sécurité, miné la stabilité des emplois et mené à la désertion une main-d'œuvre qui vieillit et se raréfie », a conclu le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

Le SCEP et la FTQ s'inquiètent aussi des conséquences éventuellement négatives pour les travailleurs, leur famille et leur milieu, de la création de « forêts de proximité » et de zones de sylviculture intensive, conséquences sur lesquelles le projet de loi est muet. Il en va de même avec la mise en marché libre de quantités de bois réservées à l'enchère, et ce, tant au chapitre de la récolte que de la destination.

Le mémoire est disponible sur le portail Internet de la FTQ : www.ftq.qc.ca



Le conseiller syndical de la FTQ, Robert Demers, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, et le vice-président du SCEP, Renaud Gagné, à la commission parlementaire.

Les mises à pied de 190 employés de Wal-Mart à Jonquière jugées illégales

DANS UNE DÉCISION RENDUE LE 18 SEPTEMBRE DERNIER, L'ARBITRE JEAN-GUY MÉNARD A DÉCLARÉ ILLÉGALES LES MISES À PIED DES 190 SALARIÉS DE SA SUCCURSALE DE JONQUIÈRE EN AVRIL 2005.

M^e Ménard a conclu que Wal-Mart a contrevenu à l'article 59 du Code du travail qui interdit de modifier les conditions de travail de ses employés durant la négociation de la première convention collective. Rappelons qu'en mai 2005, Wal-Mart avait fermé son magasin de Jonquière et licencié ses 190 employés avant que ceux-ci aient obtenu leur premier contrat de travail. « Il y a eu modification illégale des conditions de travail des salariés par le fait des mises à pied qu'ils ont subies à partir du 29 avril 2005 », affirme enfin l'arbitre.

Celui-ci rappelle dans son jugement que l'article 59 existe justement afin de protéger le droit à la syndicalisation.

Wal-Mart avait le droit de fermer son magasin, mais il devait démontrer que cette « décision d'affaires », n'était pas en lien avec la syndicalisation des salariés. « Ce sont précisément ces "raisons d'affaires" [...] que devait démontrer l'Employeur pour s'épargner les effets de l'article 59 du Code du travail. À défaut de l'avoir fait, il m'oblige à conclure qu'il y a eu modification illégale des conditions de travail des salariés », écrit M^e Ménard dans sa décision.

Les TUAC 503 et leur procureur, M^e Claude Leblanc, étudient présente-



Le président des TUAC 503, André Dumas, devant le Wal-Mart de Jonquière après la fermeture.

ment les règlements possibles pour chacun des salariés touchés par les mises à pied illégales de Wal-Mart. André Dumas, président des TUAC 503, se dit très satisfait de cette décision. « Les débats juridiques avec Wal-Mart durent depuis quatre années déjà. De toute évidence, les sommes d'argent investies par Wal-Mart auraient mieux servi les intérêts des travailleurs en les maintenant au travail. »

La saga se poursuit

Comme elle a l'habitude de le faire, la compagnie Wal-Mart contestera la décision. En effet, le géant du commerce au détail américain a déposé une demande de révision judiciaire auprès de la Cour supérieure du Québec. Que ce soit à Saint-Hyacinthe, à Jonquière, à Hull ou ailleurs au Canada,

les TUAC cumulent les victoires face à Wal-Mart qui utilise à outrance toutes les procédures juridiques possibles et impossibles pour empêcher la syndicalisation de ses employés.

D'autre part, le syndicat attend toujours la décision de la Cour suprême où il a plaidé, en janvier dernier, que les employés avaient perdu leur emploi pour cause d'activité syndicale. « Nous allons poursuivre notre croisade pour faire valoir le libre droit d'association. Wal-Mart devra finir pas accepter que des travailleurs et des travailleuses veuillent unir leurs forces pour obtenir de meilleures conditions de travail », ajoute pour sa part le directeur québécois des TUAC, Louis Bolduc.

À suivre!

Des milliers de travailleurs de la forêt manifestent à Ottawa

«Harper réveille!» ont scandé les milliers de personnes qui se sont rendues à Ottawa le 2 juin dernier afin de dénoncer l'inaction du gouvernement conservateur dans la crise que traverse l'industrie forestière. Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) et la FTQ exigent depuis plusieurs années des actions musclées afin de sauver ce qui reste de l'industrie de la forêt alors que 50 000 personnes ont déjà perdu leur emploi à travers le pays. Les manifestants et les manifestantes ont accusé les députés conservateurs d'avoir oublié les travailleurs de la forêt.

Des mesures pour aider les travailleurs et l'industrie

«Il faut des garanties de prêt afin de donner un peu d'oxygène à l'industrie; il faut protéger les régimes de retraite des travailleurs dont l'entreprise se place sous la protection des tribunaux et il faut mettre en place un programme d'aide aux travailleurs âgés qui perdent leur emploi», ont affirmé le président de la FTQ, Michel Arsenault, et le vice-président du SCEP-Québec, Renaud Gagné.

Le SCEP entreprend une tournée des régions

Le confrère Gagné a amorcé, le 14 septembre dernier à Baie-Comeau, une grande tournée qui le mènera dans plusieurs régions du Québec. Le vice-président exécutif du SCEP-Québec, Michel Ouimet, l'accompagnera aussi dans certaines régions. Ce sera l'occasion de faire le point avec les dirigeants des sections locales sur les nombreuses revendications à faire valoir, et ce, tant au fédéral qu'au provincial.

En plus des demandes déjà connues sur le plan fédéral, le SCEP abordera la question très préoccupante du projet de loi sur la réforme du régime forestier déposé par le gouvernement provincial libéral. Un projet qui ne prévoit absolument pas, à l'heure actuelle, ce qu'il adviendra du droit à la syndicalisation, du maintien de celui-ci et de tous les droits qui en découlent.

À suivre!

FRONT COMMUN / SUITE DE LA PAGE 1

Nous unissons nos forces afin de proposer des solutions concrètes aux problèmes des services publics. Il est temps de mettre fin à l'appauvrissement des travailleuses et des travailleurs, d'initier un rattrapage salarial, d'attirer et de retenir la main-d'œuvre et d'assurer le maintien de la qualité des services. Nous sommes fermement convaincus qu'il est possible d'y arriver.

Nous invitons tous nos membres des secteurs public et parapublic à surveiller le passage du Front commun dans leur région respective. Cette tournée culminera par un grand rassemblement national, au Complexe sportif de l'Université de Montréal, le 29 octobre, et par le dépôt des demandes à Québec, le 30 octobre.

DATES DE LA TOURNÉE

- 13 octobre : Québec / Val-d'Or
- 14 octobre : Sherbrooke / Chicoutimi
- 15 octobre : Saint-Hyacinthe / Baie-Comeau
- 16 octobre : Gaspé
- 20 octobre : Joliette
- 21 octobre : Saint-Jérôme
- 22 octobre : Trois-Rivières
- 27 octobre : Gatineau / Rimouski
- 29 octobre : Rassemblement national - Montréal
- 30 octobre : Dépôt des demandes - Québec

La FTQ participe au Moulin à paroles

La fin de semaine du 12 septembre dernier, le président de la FTQ, Michel Arsenault, était à Québec afin de participer au Moulin à paroles. Cet événement, qui a réuni plus de 2 000 personnes, commémorait les 250 ans de la bataille des plaines d'Abraham. Quelque cent personnalités se sont succédé pendant 24 heures pour faire la lecture de divers textes puisés dans la littérature québécoise.

Malgré la polémique qui a entouré l'événement, les organisateurs



ont gagné leur pari de «faire entendre ces voix qui sont les nôtres depuis plus de quatre siècles. Ces voix, multiples, parfois contradictoi-

res et de toutes provenances, qui ont forgé l'histoire de ce pays...».

Le président de la FTQ a lu des extraits d'une présentation faite par René Lévesque en 1965 au Collège canadien du travail. Intitulé *De Chandler à Murdochville*, ce texte portait sur l'importance du syndicalisme.



ISABELLE GAREAU

Chantage chez Prysmian

EN GREVE DEPUIS SIX MOIS, LES MÉTALLOS DE PRYSMIAN À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU ONT VU LA PRESSION MONTER D'UN CRAN CET ÉTÉ.

L'employeur a fait parvenir aux 200 grévistes un avis de fermeture d'ici la fin octobre si un règlement ne survient pas entre-temps. Le négociateur de Prysmian a de plus fait table rase des clauses déjà paraphées et a demandé des concessions supplémentaires, jamais évoquées au cours de la dernière année de négociations.

«La dernière offre, on l'a refusée à 100 % le mois passé. Elle n'est pas meilleure aujourd'hui parce qu'il y a une menace de fermeture. S'il y a une balle à prendre, on va la prendre debout!», a lancé le président de la section locale 8428, Sylvain Milot. Depuis l'ultimatum, d'autres journées de négociation ont été prévues.

Le syndicat réclame des investissements pour accroître la productivité de l'usine et assurer sa pérennité. Au cours d'une rencontre avec le syndicat, des représentants d'Investisse-

ment Québec et du ministère du Développement économique ont manifesté leur intérêt à investir dans l'usine de câbles, à condition que la compagnie fasse de même. L'employeur a refusé de faire front commun avec les Métallos à ce sujet.

«L'entreprise reste dans une logique à court terme. Pourtant l'usine est déjà rentable et pourrait l'être encore plus», a fait valoir le permanent responsable du dossier, Dominic Lemieux.

Plus tôt cet été, une quarantaine de grévistes de Prysmian sont débarqués aux États-Unis pour mani-

fester devant les bureaux de l'actionnaire principal de la compagnie, la banque Goldman Sachs. Le géant financier, qui a reçu une généreuse aide de 10 milliards \$ dans le cadre du plan de sauvetage du système financier américain, a versé des primes de 4,8 milliards \$ à ses cadres en 2008.

Au début septembre, les grévistes ont organisé un lave-auto au profit de la Fondation de l'hôpital du Haut-Richelieu, tendant la main à l'employeur pour qu'il contribue lui aussi. L'invitation est restée lettre morte.



Un groupe de grévistes de Prysmian, arborant des pancartes avec l'inscription «Goldman Sharks», a manifesté devant le principal actionnaire du fabricant de câbles.

COLLOQUE / SUITE DE LA PAGE 1

permettront d'élaborer des revendications concrètes qui pourraient être utiles lors de prochaines négociations collectives ou lors de nos représentations auprès des gouvernements.

Alors, comment actualiser nos positions sur le temps de travail? Allons-nous continuer d'accepter tous les aménagements ima-

ginables (soir, nuit et fin de semaine ou sur appel) au détriment d'une vie personnelle étriquée et de piètre qualité? Comment modifier notre rapport de force à cet égard?

Comment revenir à une vision collective de l'enjeu du temps de travail et rejeter l'approche individualiste des employeurs? Comment

reconstruire nos solidarités autour des enjeux du temps et de la difficile conciliation entre le travail et la vie personnelle?

Voilà un ensemble de questions qui seront débattues les 11 et 12 novembre prochain, soyez-y! Pour plus de renseignements, consultez le portail Internet de la FTQ au **www.ftq.qc.ca**.

Métier: préposé aux bénéficiaires

PLUS DE UN DEMI-MILLION DE MEMBRES, C'EST PLUSIEURS MILLIERS DE CORPS D'EMPLOI DIFFÉRENTS. DES HOMMES ET DES FEMMES QUI TRAVAILLENT DANS DES USINES, DES BUREAUX, DES MAGASINS, DES ENTREPÔTS, DES HÔPITAUX, SUR DES CHANTIERS DE CONSTRUCTION, DANS LES AIRS, SUR MER, LES DEUX PIEDS SUR TERRE.

DANS CETTE CHRONIQUE, LE MONDE OUVRIER VOUS FAIT DÉCOUVRIR QUELQUES-UNS DE CES MÉTIERS À TRAVERS DES RENCONTRES SUR LE TERRAIN AVEC LEURS ARTISANS.



André Petit et Virginia Monsalve Montilla sont préposés aux bénéficiaires à la Résidence des Boulevards, sur la rue Saint-Joseph à Montréal. Tous deux pratiquent ce métier depuis environ six ans avec, visiblement, la même étincelle dans les yeux dès qu'ils parlent de « leurs résidents ».



Une passion que l'exigence du travail ne semble pas amoindrir. Parce qu'il faut le dire, le travail de préposé n'est pas de tout repos. Une quinzaine de résidents sous leurs ailes, les préposés ont des quarts de travail de jour, de soir ou de nuit qui sont fort chargés.

Une des premières choses que fait André au début de son quart de travail, à 15 h 30, est la tournée des chambres des résidents. Il entre dans chacune des chambres afin de s'assurer que tout va bien et prend le temps de parler avec les résidents. Sur la photo, André est en compagnie de madame Gervaise Garant, qui vit à la Résidence des Boulevards depuis un peu plus d'un an.

André était électronicien avant de devenir préposé. « *Le lien entre ces deux métiers, c'est la patience qu'on doit avoir. Par contre, le travail de préposé me remplit le cœur parce qu'ici j'ai le sentiment de partager ma santé avec ceux qui n'en ont pas* ».

Après la tournée des chambres, on se prépare déjà pour le souper. Les préposés aux bénéficiaires doivent

préparer la salle avant l'arrivée des résidents. Certains ont également besoin d'aide pour se déplacer de la chambre à la salle à diner, ainsi que pour manger.

Après le repas, on range le tout et on se prépare pour une nouvelle tournée des chambres et des aires de repos. Le reste de la soirée, qui se termine à 23 h, sera ponctué de visites aux chambres, d'aide à la toilette de certains résidents avant la nuit et d'urgences de toutes sortes.

Virginia a travaillé dans l'hôtellerie et dans le milieu de la petite enfance avant de devenir préposée aux bénéficiaires. Pour elle, ce qu'il y a de très valorisant dans ce métier, c'est le sentiment d'utilité. « *Ça me fait vraiment plaisir de venir travailler. Ici je sais qu'on a besoin de moi* ».

Sur la photo, elle est en compagnie de madame Georgette Bergeron, qui vit à la résidence depuis quelques



PHOTOS MARTINE DOYON

mois. « *Virginia c'est comme une mère pour nous* », dit-elle.

La flamme syndicale

André et Virginia sont tous les deux impliqués dans leur unité syndicale, affiliée au Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-FTQ), lui comme président, elle comme vice-

présidente. Parce que pour eux « *la seule façon de faire respecter les droits des travailleurs, ça passe par le syndicat!* »

Merci à Mélanie Malenfant du SQEES qui a organisé cette rencontre pour l'équipe du Monde ouvrier.



Le SQEES-FTQ a organisé un colloque avec ses membres des résidences privées en juin 2009. Les grands constats de la journée : leurs tâches sont de plus en plus lourdes et complexes, les résidents sont de moins en moins autonomes, la formation est inadéquate et insuffisante pour répondre aux besoins des bénéficiaires, en plus de plusieurs problèmes de santé et sécurité du travail, souvent ignorés par les employeurs. C'est un dossier à suivre.

CHRONIQUE À LA FTQ, TOUT LE MONDE EST IMPORTANT !

Le Monde ouvrier vous présente des portraits de femmes et d'hommes venus d'ailleurs qui parlent une langue commune... la solidarité.

Quand le pays ne tient pas ses promesses

Adil (prénom fictif), est algérien et ingénieur-agronome de formation. Avant de prendre la décision de venir vivre au Québec, il a exercé sa profession pendant 14 ans dans son pays. (NDLR: À sa demande, l'identité de cet immigrant ingénieur-agronome n'est pas révélée.)

Riche de son diplôme d'ingénieur-agronome, de

sa solide expérience de travail et rassuré par les agents de l'immigration lors des démarches préliminaires à sa venue au Canada, à l'effet qu'il trouvera un travail sans difficulté dès son arrivée au Québec, c'est le cœur gonflé d'espoir par la promesse d'un bel avenir que Adil et sa petite famille débarquent à Montréal le 9 juillet 2002.

À peine arrivé, Adil ne perd pas de temps. Il fait les démarches nécessaires pour faire reconnaître sa formation et se remet vite aux études. Quatorze mois plus tard, il se voit décerner par l'Ordre des ingénieurs du Québec une reconnaissance pleine et entière de ses diplômes et un permis de pratique pour exercer sa profession au Québec.

Sur le chemin de l'emploi

Convaincu qu'il trouvera facilement un emploi lui permettant de mettre à profit son savoir et ses compétences, Adil entre dans la ronde de la recherche d'emploi. Il dépose son *curriculum vitae* chez de nombreux employeurs et s'ensuivent des rencontres avec les responsables à l'embauche.

Malgré certaines entrevues prometteuses, il essuie refus par-dessus refus, souvent sans trop comprendre pourquoi. Dans un cas où tout semblait particulièrement prometteur, on lui refuse l'emploi sous le prétexte qu'il ne parle pas suffisamment l'anglais.

Pour Adil, ce dernier refus, c'est comme la goutte qui a fait déborder le vase; c'est l'humiliante perte de l'identité professionnelle.

Aujourd'hui, Adil travaille au bas de l'échelle des emplois. Ainsi, le Québec est privé d'une expertise certaine que peut assurer ce professionnel. Est-ce que nos politiques d'immigration dans leur application n'exigeraient-elles pas trop souvent le sacrifice d'une génération de professionnels?

La perte de l'identité professionnelle

Quand on songe aux effets néfastes de la malchance du cheminement de cette personne sur le plan de l'organisation du travail et sur l'utilisation fructueuse des compétences, chose certaine, la société entière du Québec en sort perdante. Si Adil ne veut pas que l'on dévoile son identité, c'est parce qu'il craint que cela puisse nuire à ses chances de pratiquer la profession pour laquelle il a



Adil, ingénieur-agronome

été formé. De plus, ajoute-t-il tristement, « *je me sens incapable de peiner ma vieille mère qui a fièrement suspendu mon diplôme au mur de son salon dans la résidence familiale d'Algérie* ». Cette dernière croit toujours qu'il travaille dans sa profession.

À quoi rime cette promesse d'un avenir meilleur au Québec? Combien y a-t-il d'Adil à Montréal? L'histoire d'Adil, c'est l'histoire de centaines d'immigrants et d'immigrantes. C'est la dure histoire des rêves brisés.

Le président de la FTQ au RÉSO

LE REGROUPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SUD-OUEST (RÉSO) DE MONTRÉAL, PREMIÈRE CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC, RECEVAIT, LE 26 AOÛT DERNIER, LE PRÉSIDENT DE LA FTQ, MICHEL ARSENAULT.



ISABELLE GAREAU

Le conseiller régional FTQ Montréal, Gilles Paquette, le président de la FTQ, Michel Arsenault, le directeur général de l'École entreprise Formétal, Jean LeChasseur, le conseiller politique de la FTQ, Gilles Audette, et le directeur général du RÉSO, Pierre Morrisette.

La FTQ et son Fonds de solidarité ont participé activement au RÉSO depuis sa mise sur pied en 1984 et il était de mise qu'à l'occasion de son 25^e anniversaire de fondation, le président de la FTQ rencontre les acteurs du milieu pour constater le chemin parcouru. Soulignons que le président du conseil d'administration du RÉSO est le conseiller régional FTQ pour Montréal, le confrère Gilles Paquette.

Les invités ont visité deux entreprises partenaires du RÉSO fort distinctes: SENSIO, une entreprise d'imagerie 3D inscrite à la Bourse et une entreprise d'insertion, Formétal, où plus de 90 jeunes par année sont pris

en charge et apprennent un métier relié à la fabrication d'objets en métal.

Depuis 25 ans, le RÉSO a réussi à faire travailler ensemble employeurs, syndicats, groupes communautaires, institutions publiques et élus dans un seul et même objectif: la revitalisation sociale et économique du sud-ouest

Il faut se rappeler que le RÉSO a été mis sur pied par la population du sud-ouest pour combattre l'hémorragie qui affectait les emplois depuis la fin des années 60 alors que l'ouverture de la Voie maritime et la fermeture du canal de Lachine causaient la fermeture des

usines et la perte de plusieurs dizaines de milliers d'emplois. Les plus vieux quartiers industriels au Canada étaient à l'agonie, rongés par les cancers du chômage et de la pauvreté.

Depuis 25 ans, le RÉSO a réussi à faire travailler ensemble employeurs, syndicats, groupes communautaires, institutions publiques et élus dans un seul et même objectif: la revitalisation sociale et économique du sud-ouest... et les résultats sont impressionnants. Mais ce n'est pas fini! Beaucoup de travail reste à faire pour améliorer la qualité de vie des gens de ces quartiers, toutefois le potentiel du sud-ouest est grand et les projets ne manquent pas.

Afficher nos couleurs

Les délégués sociaux et les déléguées sociales de la région Laurentides-Lanaudière peuvent désormais arborer avec fierté le chandail officiel de leur réseau.

Plusieurs membres avaient exprimé le souhait de pouvoir ainsi informer leur entourage d'une façon agréable et respectueuse concernant leur rôle en milieu de travail.

Éclipse, un atelier d'insertion sociale jérômien, a confectionné ce polo d'un bleu harmonieux portant le logo du Réseau sur la manche.



SYLVE GIGUÈRE

NÉGOCIATIONS DANS L'ENTRETIEN MÉNAGER

Décret de Montréal: l'UES-800 en préparation

Le comité de négociation de l'entretien ménager, pour les travailleurs et les travailleuses couverts par le décret de la région de Montréal, a commencé la préparation du projet de renouvellement de la convention collective qui vient à échéance le 1^{er} juin prochain.

Cette convention collective s'applique à plus de 5 000 membres de l'Union des employés et employées de service (UES-800). Les clauses monétaires de la convention sont également appliquées à l'ensemble des travailleurs et des travailleuses de l'entretien ménager, en vertu du décret.

L'UES-800 a tenu des consultations auprès de militants et de militantes et tous ses membres ont été sondés au moyen d'un questionnaire sur les modifications souhaitées

à leur convention collective. L'avant-projet de renouvellement du contrat de travail sera élaboré à la lumière des résultats de ce sondage. En novembre prochain, tous les membres seront convoqués en assemblée générale pour modifier s'ils le désirent et entériner le projet, avant son dépôt à l'association patronale. Les principaux enjeux portent sur les mouvements de personnel, le régime de retraite, l'assurance collective et les salaires.

Décret de Québec: l'UES-800 majoritaire

Dans les régions couvertes par le décret de Québec, la convention collective viendra à échéance un an et demi plus tard, en 2011. La négociation devrait cepen-

dant se présenter sous un jour plus favorable qu'auparavant puisque l'UES-800 devrait être majoritaire au comité de négociation, et ce, pour la première fois depuis des années. En effet, à la suite d'une campagne de recrutement couronnée de succès,

l'UES-800 représente maintenant les 650 salariés de la compagnie Empro, ce qui en fait le syndicat majoritaire face à l'association patro-

nale. Le taux de salaire de la convention collective actuelle de Québec, négociée par le syndicat indépendant, accuse un retard de 1,35\$ l'heure sur celui de Montréal.



MICHEL GASON

Les droits humains et syndicaux avant le commerce!

La FTQ et plusieurs organisations membres de la Coalition SOS Colombie ont manifesté, le 6 mai dernier, devant le parlement du Canada à Ottawa afin de s'opposer à la ratification de l'Accord de libre-échange entre le Canada et la Colombie (ALECCO).

Les membres de la Coalition estiment que les conditions pour la mise en œuvre d'un accord de libre-échange ne sont pas réunies dans cet Accord. Les manifestantes et les manifestants ont profité de ce rassemblement pour dénoncer la ratification d'un accord avec un pays qui a le pire dossier en matière de violation des droits humains. La Confédération syndicale internationale (CSI) dénonce ce régime politique et rappelle que les assassinats de syndicalistes en Colombie se succèdent sans fin. (<http://www.ituc-csi.org/spip.php?article4241>)

Rappelons que les discussions ayant conduit à la conclusion de cet Accord, le 7 juin 2008, ont été menées en catimini par le gouvernement Harper. Malgré les inquiétudes des parlementaires canadiens et de plusieurs organisations à travers le pays, le gouvernement du Canada a signé l'Accord le 21 novembre 2008. Le 26 mars 2009, un projet de loi visant la ratification de l'Accord a été déposé à la Chambre des communes. L'opposition des groupes sociaux, appuyés par le Bloc et le NPD, a permis d'en retarder l'adoption. Il faut toutefois rester mobilisés et stopper cet Accord.

La FTQ invite ses syndicats affiliés et ses Conseils régionaux à faire pression sur les députés conservateurs et libéraux en les informant et en les questionnant.

Pour en savoir plus, consultez le site de SOS Colombie: <http://cdhal.org/fr/campagnes/sos-colombie-contre-laccord-de-libre-echange-canadacolombie>



DANIEL MALLETTE

Le programme d'éducation syndicale 2009-2010 de la FTQ disponible

Le thème retenu cette année, *L'éducation syndicale pour faire face aux changements*, fait appel à la mouvance actuelle, due, notamment, aux bouleversements du marché du travail et à la crise économique. La FTQ fait le pari que l'éducation est un bon véhicule pour faire face aux changements. Dans plusieurs cas, l'éducation syndicale fait figure d'un arbre qui fait face au vent, en suivant le mouvement, mais qui ne rompt pas. Ses racines demeurent fermes et bien ancrées dans sa base militante.

Vous trouverez dans ce programme les formations spécialisées et les perfectionnements offerts par la FTQ. Le tout présenté sous les filières appropriées (ex.: syndicat local et militantisme, santé et sécurité au travail, etc.). Cette nouvelle présentation permet de regrouper les formations en fonction des différents rôles syndicaux que l'on retrouve dans nos organisations.

Vous pouvez consulter le nouveau programme sur le portail de la FTQ ou encore le commander auprès de Daniel Martel au service de l'imprimerie de la FTQ, au 514 383-8013.



L'UES-800 célèbre cinq années de francisation dans le secteur de l'entretien ménager

Le 23 juin dernier, une cinquantaine d'étudiants et de finissants membres de l'Union des employés et employées de service (UES-800) se sont réunis pour célébrer le cinquième anniversaire des cours de français offerts par leur syndicat. Cinq années de francisation qui ont permis à des dizaines d'hommes et de femmes du secteur de l'entretien ménager de mieux s'intégrer au Québec et d'améliorer leur sort au travail et dans leur vie personnelle.

Cette formule, mise sur pied grâce à l'engagement et à la détermination des dirigeants et dirigeantes

de l'UES-800, permet aux membres d'être libérés une fois par semaine pour prendre des cours de français tout en étant payés comme s'ils étaient au travail grâce à des subventions d'Emploi-Québec et à la participation financière de l'UES. Les cours sont donnés dans les locaux du syndicat par les professeurs du groupe communautaire Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre (FBDM).

Une fête multiethnique... en français!

C'est dans une ambiance de fête et avec beaucoup d'émo-

tion que des étudiants et étudiantes des cinq dernières années ont témoigné de leurs expériences et des consé-

quences positives que ces cours ont eues, autant dans leur travail que dans leur vie privée.



Le président de l'UES-800, Raymond Larcher, la coordonnatrice des activités à l'UES-800 et vice-présidente de la FTQ, Louise Mercier, ainsi que le secrétaire général de la FTQ, René Roy, ont souligné l'aboutissement du travail assidu et la détermination des participants et des participantes.

ISABELLE GAREAU

Des témoignages éloquentes



Helena Cares

Du Chili, Helena est arrivée ici il y a près de vingt ans. Depuis six ans, elle travaille dans l'entretien ménager. À la suite d'un conflit avec son chef d'équipe, elle décide de rencontrer son délégué syndical qui la convainc de s'inscrire au cours de français. « Parler français cela a changé ma vie au travail. Je suis maintenant respectée par mon chef d'équipe ».



Andres Cano

Ingénieur au Pérou, Andrea est arrivé au Québec il y cinq ans. Après deux années de cours de français avec l'UES-800, il a décidé de retourner à l'université pour obtenir les équivalences de son diplôme d'ingénieur.



Dominic Cioccio

D'origine italienne, né à Montréal, Dominic travaille en entretien ménager depuis dix-sept ans. Après deux ans de cours de français, il vient de décrocher un travail de fin de semaine au Stade olympique au service Contrôle accès lors des salons et des expositions.



Jymer Jaramillo

D'origine équatorienne, Jymer travaille dans le secteur de l'entretien ménager depuis son arrivée au Québec il y a trois ans. Les cours de français lui ont permis de commencer les équivalences du diplôme de vétérinaire qu'il a obtenu en Équateur.

PHOTOS ISABELLE GAREAU



La FTQ vous invite à signer la pétition

Lors de son dernier Conseil général, la FTQ a décidé d'appuyer la campagne KYOTOplus qui vise à faire pression sur le gouvernement canadien pour qu'il respecte non seulement ses engagements internationaux envers le protocole de Kyoto, mais qu'il adopte une cible nationale de réduction des gaz à effet de serre d'au moins 25 % supplémentaire d'ici l'an 2020 lors de la conférence de Copenhague en décembre prochain.

Ces cibles correspondent au niveau minimum identifié par les scientifiques afin de s'assurer que la température moyenne ne s'élève pas de plus de 2 degrés au cours des prochaines décennies. Au-delà de ce seuil, beaucoup pensent que les dérèglements climatiques seront majeurs et irréversibles.

Devant l'urgence d'agir, la FTQ encourage toutes ses instances à collaborer à la campagne KYOTOplus.

Rendez-vous sur le portail de la FTQ pour signer la pétition : www.ftq.qc.ca

40 ans plus tard, une lutte à poursuivre

PLUSIEURS DIZAINES DE MILLIERS DE PERSONNES ONT ASSISTÉ, LE 16 AOÛT DERNIER, AU TRADITIONNEL DÉFILÉ DE LA FIERTÉ, MARQUANT AINSI LA FIN D'UNE SEMAINE DE CÉLÉBRATIONS DANS LE VILLAGE GAI DE MONTRÉAL. UN DÉFILÉ QUI S'EST DÉROULÉ DANS UNE AMBIANCE FESTIVE ET HARMONIEUSE.

Cette année, la FTQ et son comité des droits des gais et lesbiennes, étaient bien représentés grâce aux militantes et aux militants qui ont tenu un kiosque pour rencontrer la population, lors de la journée communautaire, et qui ont participé au traditionnel défilé.

Le comité des droits des gais et lesbiennes a eu la visite du président Michel Arsenault, qui a passé l'après-midi dans le village pour rencontrer les membres provenant des différents syndicats de la FTQ.

Cette année, les organisateurs des célébrations ont voulu commémorer le 40^e anniversaire de la manifestation de Stonewall à New York. En 1969, la communauté gaie s'est révoltée contre les attaques policières homophobes. Alors que les policiers tentèrent d'arrêter les gens réunis dans ce bar populaire, une poignée de « drag queens » se rebellèrent à coups de sacs à main et de talons hauts. Très vite elles réussirent à sortir dans la rue et déclenchèrent une vague de protestations

qui se transforma en marche à travers la ville. Cette action a marqué le début d'un mouvement de solidarité et d'affirmation de la part de la communauté gaie et lesbienne à travers le monde.

La FTQ tient à remercier les membres du comité des droits des gais et lesbiennes qui ont participé à ces journées d'action et de visibilité.

À l'an prochain!



Le président de la FTQ, Michel Arsenault, et des membres du comité des droits des gais et lesbiennes.

JEAN L'AMÉRIQUE

RAPPEL

BIENNALE DES FEMMES

Quand?

Le 10 novembre 2009

Où?

À l'hôtel Delta Montréal

Pour qui?

Les militantes en condition féminine et les personnes intéressées par les dossiers concernant les femmes dans les syndicats.

Plus de détails sur le portail FTQ, section Femmes. Consultez-le régulièrement.

Un nouvel acteur syndical entre en scène

Les 14 et 15 août dernier, les délégués des syndicats d'auxiliaires et de professionnels représentant 15 000 membres au sein des universités québécoises ont mis sur pied le Conseil québécois des syndicats universitaires (CQSU). Ce Conseil devient la première instance de coordination des personnes syndiquées de l'Alliance de la fonction publique (AFPC-FTQ) en milieu universitaire.

Sous le leadership de l'AFPC, les étudiantes et les étudiants employés ont démarré, il y a déjà cinq ans, une campagne de syndicalisation audacieuse qui s'est avérée pleine d'avenir considérant qu'il y a aujourd'hui plusieurs milliers de membres de l'AFPC dans le réseau universitaire québécois. « *La création du CQSU constitue une étape cruciale de consolidation pour notre type de syndicalisme émergent. Cela permettra de mieux coordonner les forces vives de chaque campus* », déclare Alexandre Leduc, le nouveau président du Conseil.

Le CQSU compte aussi dans ses rangs le Syndicat des professionnels de recherche de l'Université de Montréal, premier groupe du genre à être affilié à l'AFPC. Le CQSU aura un automne chargé avec plusieurs dossiers chauds, notamment celui concernant le projet de loi sur la gouvernance universitaire de la ministre Courchesne. D'ailleurs, le CQSU a présenté un mémoire à la commission parlementaire sur l'éducation et entend poursuivre la mobilisation.

Appel à tous!

L'équipe du projet « TRAVAILLONS ENSEMBLE » est à la recherche de clauses de conventions collectives ou d'ententes particulières en ce qui concerne l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées ou pour les personnes qui deviennent handicapées à la suite d'un accident de travail ou d'une maladie. Si vous avez connaissance qu'il existe de tels écrits, vous seriez d'une grande gentillesse de les acheminer au responsable du dossier, Serge Leblanc, par courriel à l'adresse: sleblanc@ftq.qc.ca. Ceci dans le but d'étoffer la documentation sur le sujet et surtout, d'en faire profiter les consoeurs et les confrères qui doivent ou qui devront négocier de telles ententes.

Si vous êtes témoin de choses qui concernent la participation au travail de personnes handicapées ou de tout autre

événement ou sujet à reportage dans *Le Monde ouvrier*, n'hésitez pas à contacter l'équipe, puisque nous... TRAVAILLONS ENSEMBLE.

Pour rejoindre l'équipe, faites le 514 858-4412



LE CAMP DE FORMATION DES JEUNES 2009

Au-delà de toutes espérances

Le camp de formation des jeunes de la FTQ est aujourd'hui un incontournable. L'événement étant devenu, au cours des ans, une tradition, une seconde tradition tend à s'installer, celle de battre des records de participation. Cette fois, c'est près de 90 jeunes travailleurs et travailleuses de moins de 35 ans qui se sont réunis à la mi-septembre au lac Beauport dans la région de la Capitale-Nationale.

Les jeunes se sont interrogés sur les défis auxquels la FTQ doit faire face afin de mobiliser davantage les jeunes travailleurs et travailleuses. Des débats en plénière ont permis aux participants et aux participantes de se faire entendre tout en élargissant la FTQ par un discours renouvelé, mais tout aussi solidaire.

Le président de la FTQ, Michel Arsenault, a pour sa part captivé l'attention de la relève en faisant un survol de l'actualité politique récente et des grands dossiers de la FTQ. Il n'a évidemment pas manqué l'occasion de rappeler aux jeunes que leur implication active est salutaire pour le mouvement syndical.

Des ateliers sur la mondialisation, le recrutement, la règle d'ancienneté ainsi que sur les clauses « orphelin » ont également permis aux jeunes de débattre entre eux et de s'outiller pour faire face aux réalités auxquelles ils font déjà face dans leur milieu de travail et dans leur syndicat.

Pour plusieurs, le point fort de ce camp de formation a été le panel politique au cours duquel des représentants des partis politiques

de la scène québécoise ont discuté des enjeux liés aux lois du travail.

« *Les débats que nous tenons chaque année au camp de formation permettent au comité des jeunes FTQ de prendre la température de l'eau. Nous en sortons vivifiés, mais surtout nourris des expériences et des opinions des participants et des participantes* », assure Dominic Lemieux, président du comité des jeunes FTQ.



PHOTOS LAURENT LEVESQUE

L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES IMMIGRANTES

La région de Québec et Chaudière-Appalaches se mobilise

LE 8 JUIN DERNIER, LE CONSEIL RÉGIONAL FTQ QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES, AVEC LE SOUTIEN DU FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ, TENAIT À QUÉBEC UNE JOURNÉE DES PARTENAIRES POUR L'INTÉGRATION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES IMMIGRANTES.

Plus d'une centaine de personnes, issues des rangs de la FTQ, des organismes communautaires en soutien aux personnes immigrantes et des milieux politiques québécois et municipaux, se sont réunies pour faire le point sur la situation et identifier des moyens concrets pour améliorer les pratiques d'intégration des personnes immigrantes.

Sur le thème *L'intégration par l'action*, la journée a débuté par une allocution du ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Sam Hamad, qui s'est réjoui de cette rencontre des partenaires. S'y retrouvaient également des représentants et des représentantes d'Emploi-Québec, des Conférences régionales des élus de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches et des villes de Québec et de Lévis.

Les deux ateliers et la plénière qui a suivi ont permis de faire le point sur les attentes envers les différents paliers de gouvernements et d'identifier des moyens concrets, pour les groupes syndicaux



ISABELLE GAREAU

Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a clôturé cette journée fort appréciée par l'ensemble des partenaires.

et communautaires, de travailler ensemble à l'intégration sociale et à l'intégration dans les milieux de travail des personnes immigrantes.

Plusieurs enjeux ont été soulevés au cours de cette journée, notamment l'importance d'une réelle volonté politique dans l'intégration des personnes immigrantes et d'une coordination efficace dans l'action gouvernementale.

Agir dans les milieux de vie et dans les milieux de travail

Le leitmotiv de cette journée a sans aucun doute été la sensibilisation. Les personnes présentes ont largement insisté sur la nécessité de sensibiliser la population en général et de défaire les préjugés. L'importance de sensibiliser les personnes immi-

grantes elles-mêmes pour une meilleure compréhension de la société dans laquelle elles souhaitent s'intégrer a également été mentionnée.

Plusieurs actions concrètes ont été présentées ou suggérées pour faciliter l'intégration sociale, laquelle interpelle au premier chef les gouvernements locaux et les organismes communautaires. Quant à l'intégration dans les milieux de travail, il a été soulevé que les entreprises et les syndicats doivent en porter davantage la responsabilité.

Les personnes présentes ont exprimé le désir de se revoir régulièrement afin de partager des bonnes pratiques et pour que l'intégration par l'action prenne tout son sens.

C'est un rendez-vous!

En savoir plus...

Une synthèse des discussions en ateliers et en plénière, ainsi que la plupart des conférences et des présentations, sont disponibles sur le portail Internet de la FTQ: www.quebec-chaudiereappalaches.ftq.qc.ca



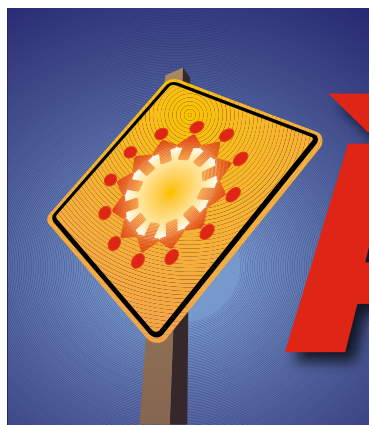
Éric Lavoie et Renaud Ledoux, SCEP-145

« *C'est la rencontre de la jeunesse en action et du syndicalisme citoyen qui s'incarne dans cet événement. Des échanges d'idées productifs nous permettent d'apprendre de l'expérience des autres.* »



Marie-Ève Gervais et Nicolas Dorval, SCFP-1244

« *Le panel nous a permis de voir concrètement comment les partis politiques peuvent influencer sur les enjeux qui nous touchent en tant que jeunes travailleurs et travailleuses. La qualité des échanges était tout à l'honneur de la FTQ.* »



À la Source

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER, SEPTEMBRE-OCTOBRE 2009

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) ET SES COMPOSANTES

Une ressource quasi inépuisable, mais pourtant méconnue

L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) SE CONSACRE À AMÉLIORER L'ACCÈS DES PERSONNES À UN TRAVAIL DÉCENT ET PRODUCTIF DANS DES CONDITIONS DE LIBERTÉ, D'ÉQUITÉ, DE SÉCURITÉ ET DE DIGNITÉ. ELLE PROMEUT LES DROITS DU TRAVAIL, ENCOURAGE LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS ET CHERCHE À DÉVELOPPER DES MESURES DE PROTECTION SOCIALE.

L'OIT a été fondée en 1919 sous l'égide du traité de Versailles, qui a mis fin à la Première Guerre mondiale. La création de l'OIT s'inscrivait dans le droit fil de la réflexion selon laquelle une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale.

Le travail étant une source de revenus, il permet ainsi aux individus de progresser sur le plan socioéconomique, de s'épanouir sur le plan personnel et d'offrir plus de moyens à leur famille et à leur communauté. Tout cela n'est cependant possible que s'il s'agit de travail décent.

L'OIT est la seule institution des Nations Unies dotée d'une structure tripartite, grâce à laquelle les représentants des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs se réunissent pour élaborer ensemble ses

Ouverture de la session plénière de la 98^e Conférence internationale du travail de l'OIT.

politiques et ses programmes. Cette spécificité permet à l'OIT de fonder son action sur des connaissances issues de la vie réelle en matière d'emploi et de travail.

L'OIT est l'organisation internationale chargée d'élaborer les normes internationales du travail et de veiller à leur application. L'OIT intervient auprès de ses 178 pays membres afin de s'assurer que les normes du travail sont bien respectées, au niveau de la loi comme dans la pratique.

Les actions de l'OIT visant la santé et la sécurité du travail sont regroupées dans deux organisations. La première, nommée «safework» se penche sur le volet de la prévention des lésions professionnelles. On retrouve sur son site Internet une foule d'informations, notamment une liste des risques par profession qui traite aussi bien des risques physiques, chimiques, biologiques, ergonomiques que psychosociaux.

On peut aussi y consulter des fiches toxicologiques de plusieurs produits (en anglais) ainsi que les limites d'exposition aux substances chimiques en vigueur dans différents pays.

Le volet de l'indemnisation des personnes victimes de lésions professionnelles est quant à lui assumé par l'Association internationale de la sécurité sociale (AISS). En effet, dans plusieurs pays, l'ensemble des protections sociales, (assurance-emploi, lésions professionnelles, assurances

maladie ou invalidité, etc.) sont assumées par une caisse commune qui verse des prestations aux personnes qui y sont inscrites. Encore une fois le site Internet de l'OIT est une source de renseignements, si l'on souhaite, entre autres, comparer les systèmes d'indemnisation des lésions professionnelles entre différents États.

Les adresses Internet des sites auxquels nous faisons référence sont disponibles à l'onglet santé et sécurité du travail du site de la FTQ au www.ftq.qc.ca.

ENCORE UNE FAÇON SIMPLE DE RÉDUIRE LE BRUIT À LA SOURCE

RÉPERTOIRE DES SILENCIEUX, SOUFFLETTES ET PISTOLETS ASPIRATEURS

Souvent bruyants, les appareils alimentés à l'air comprimé peuvent cependant être munis de silencieux, sauf que l'efficacité de ces derniers varie beaucoup. Compte tenu de l'évolution de la technologie, un répertoire qui classait ces dispositifs selon leur performance s'avère aujourd'hui obsolète. Un nouveau répertoire, disponible sur le site Internet de l'IRSST (www.irsst.qc.ca) présente les résultats d'une mise à jour sur les produits actuellement sur le marché : 91 nouvelles soufflettes, 22 nouveaux silencieux et 6 pistolets aspireurs ont été rajoutés.



La FTQ à la 98^e Conférence internationale du travail de l'OIT

Jean Dussault et Monique Audet, respectivement directeur du Service de la santé et de la sécurité du travail et économiste au Service de la recherche de la FTQ, ont tous deux participé à la 98^e Conférence internationale du travail de l'OIT en juin dernier, en compagnie de délégués du Congrès du travail du Canada (CTC) et de la CSN. Alors que Jean a élargi ses connaissances sur les questions de santé et sécurité dans le monde, Monique était déléguée officielle au Comité plénier sur les réponses à la crise économique et financière actuelle. Ils sont revenus avec de nouveaux bagages, dont une documentation importante sur l'ensemble de ces questions.

Qu'on se le dise

Jeunes ou travail à risque ?

Les statistiques démontrent de façon claire que les jeunes en emploi sont victimes de beaucoup plus de lésions professionnelles que leurs aînés. À titre d'exemple, deux jeunes par semaine perdent un membre et un jeune meurt au travail chaque mois.

Les enquêtes d'accident effectuées par la CSST démontrent que les jeunes sont trop souvent laissés à eux-mêmes lors de leur embauche. L'absence de formation et d'encadrement, de connaissance des risques associés à la tâche et de la manière appropriée d'utiliser les outils et équipements disponibles sont des facteurs qui contribuent à cette hécatombe.

Il est intéressant de noter qu'une recherche faite à partir des questionnaires du dernier recensement canadien démontre que le Québec se classe bon dernier au Canada au chapitre des programmes d'accueil en SST des nouveaux travailleurs, pas seulement des jeunes, mais bien de l'ensemble des nouveaux travailleurs. Si l'on ajoute à cela le travail précaire, sur appel, les tâches répétitives, on rassemble les conditions requises pour qu'un accident se produise et que la victime soit une personne qui exerce un nouvel emploi.

La FTQ est convaincue que la présence de comités de santé et sécurité du travail, de représentants et représentantes à la prévention et de programmes de prévention (qui incluent le volet formation) sont des outils qui pourraient réduire de manière importante le nombre de lésions dont sont victimes les personnes, jeunes ou plus âgées, qui accèdent à un nouvel emploi.

Le risque ne provient pas des travailleurs et des travailleuses, c'est le travail qui blesse, mutile et tue.



Notre histoire syndicale

ET SI MAURICE DUPLESSIS ÉTAIT DÉCÉDÉ À KRUPPVILLE?

«...Une cenne la tonne!»

KAWAWACHIKAMACH...

DEPUIS 1996, C'EST À CETTE RÉSERVE AUTOCHTONE QUE SCHEFFERVILLE, DÉSERTÉE PAR L'IRON ORE EN 1983, EST INCORPORÉE.

C'est là qu'est décédé, le 7 septembre 1959, dans la Guest House de l'Iron Ore, l'honorable Maurice le Noblet Duplessis, ironiquement le jour de la Fête du Travail!

Mais cette ville nommée en l'honneur du père Lionel Scheffer qui en fera le siège épiscopal du vicariat du Labrador aurait bien pu s'appeler... Kruppville!

Un petit matin de septembre 1957...

Quelques jours après la grande Marche sur Québec en appui aux grévistes de Murdochville, une vingtaine



La «PP» de Duplessis à Murdochville. Conditions d'embauche généreuses!

de syndicalistes piquettent sous les riches lambris dorés de l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal. Murdochville est déjà un conflit emblématique au Québec, un conflit

singulièrement marqué par la terreur et la violence que fait régner la Police provinciale de Duplessis dans cette ville minière sous la domination sans partage de la Noranda Copper.

«Après Murdochville... Kruppville», «Back to Nuremberg!», «Duplessis-Hitler, Krupp-Murdoch»... ces curieux slogans trouveront leur écho aux États-Unis jusque dans les colonnes du prestigieux Times Magazine. Allons voir pourquoi.

Le fer de l'Ungava contre un plat de lentilles?

Dans une des suites de l'hôtel séjourne Alfred Felix Alwyn Krupp von Bohlen und Halbach, magnat de la sidérurgie allemande. Il vient y rejoindre Cyrus Eaton junior, le fils du riche industriel de Cleveland, originaire de la Nouvelle-Écosse. Leur but: rencontrer Maurice Duplessis pour lancer une Ungava Iron Ore et expédier via Rotterdam le minerai en boulettes vers les aciéries allemandes de Krupp.

Qui est ce futur seigneur de Kruppville, P.Q.?

Le Monde ouvrier nous le présente ainsi:

«Alfred Krupp est né le 13 août 1907, d'une famille de fabricants de canons... Il est intéressant de noter que

c'est du nom de sa mère, Bertha Krupp, que fut baptisé le canon "la grosse Bertha" qui permit de bombarder Paris durant la Première Guerre mondiale.

«Krupp a été arrêté par l'armée américaine aux derniers jours de la dernière guerre mondiale et, en 1948, le tribunal allié de Nuremberg le trouvait coupable de deux crimes de guerre. Il a été condamné à 12 années d'emprisonnement et à la confiscation de ses biens pour avoir exploité de la main-d'œuvre réduite à l'esclavage et avoir pillé les pays vivant sous l'occupation nazie.»

Et d'ajouter: «On peut être assuré que le chef de l'Union antinationale vendra encore une fois notre droit d'aînesse sur les ressources naturelles de cette province pour un plat de lentilles et une contribution plus généreuse à la caisse électorale. (...) Quand on a vu ce qui se passe à Murdochville, ville fermée livrée à la Gestapo de Duplessis et aux troupes de choc de la Gaspé Copper Mines, on ne peut qu'assister avec appréhension à la création d'une Kruppville, où régneront notre apprenti-dictateur et le bailleur de fonds d'Hitler.»

Et la suite de l'histoire....

Le lendemain de la manifestation, Krupp et ses acolytes, menés par Cyrus Eaton fils, entreprennent par avion un voyage de plus de 1 000 milles en direction de la baie d'Ungava. Mais à leur arrivée à Schefferville, Krupp apprend le décès de sa mère Bertha, à l'âge de 71 ans,

dans leur château fort d'Essen en Allemagne.

Il abandonne alors ses coéquipiers et Eaton pour prendre le premier vol de New York vers l'Allemagne. Le reste de l'expédition se rend alors jusqu'à Hopes Advance Bay, sur la côte est de la baie d'Ungava, où les ingénieurs d'Eaton ont déjà «claimé» une première concession d'un milliard de tonnes de minerai de fer à faible teneur, et une autre de plus de 750 000 tonnes.

Et le Times Magazine de commenter alors:

«If Krupp and Eaton put the final commas in their iron-ore agreement and Quebec's Premier Maurice Duplessis gives his expected O.K. (sic), they can begin construction on the mine and townsite at Hopes Advance Bay next year.»

Le mot de la fin au président Roger Provost

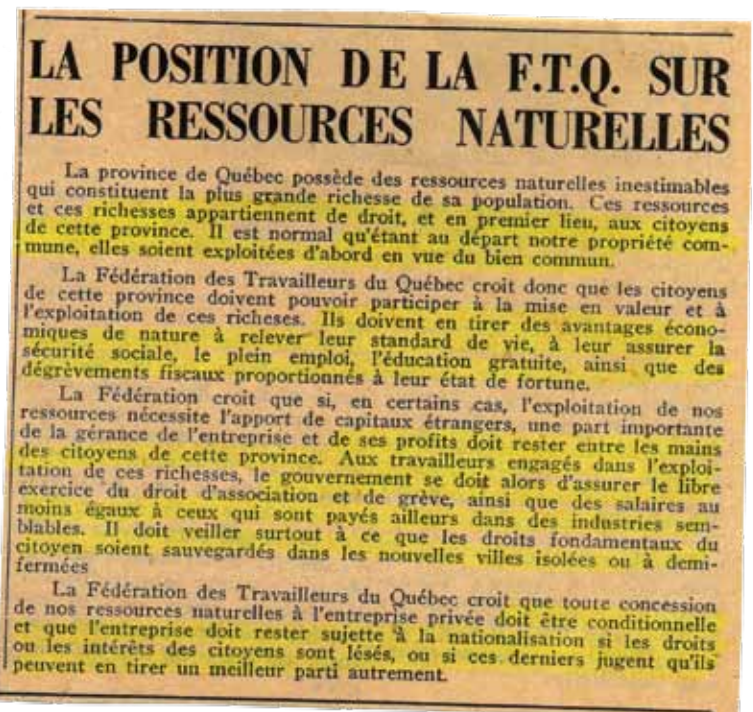
«Nous ne voulons plus de Murdochville, nous ne voulons plus d'Asbestos, de Louiseville... Nous ne voulons plus que nos ressources naturelles soient données à des étrangers qui nous égorgent... Les ouvriers de cette province vont-ils attendre qu'on les chasse des usines et les traite comme des esclaves avant de faire valoir leurs droits sur leur propre province?»

Et il y a sûrement encore à réfléchir beaucoup, quelque cinquante ans après, sur «La position de la FTQ sur les ressources naturelles» de 1957! Bonne lecture!

Le Vieux Gustave



Caricature de Robert Lapalme parue dans le Monde ouvrier. À la droite de Krupp, on voit un «scab allemand». Il y eut en effet embauche de briseurs de grève d'immigration récente venus d'Allemagne.



Le Monde ouvrier, décembre 1957.



Manifestation devant le Ritz-Carlton, septembre 1957. Au premier plan, avec la chemise rayée, Willie Fortin, des Travailleurs Unis des Salaisons (UPW), et au centre de la photo, Fernand Daoust, alors permanent du Congrès du travail du Canada et secrétaire du Conseil du travail de Montréal (CCT) qui ne se fusionnera que quelques mois plus tard avec le Conseil des métiers et du travail de Montréal (CMTC).

31 000 \$ pour Centraide Outaouais

C'est le 26 août dernier, au Club de golf du Château Montebello, que le Conseil régional FTQ Outaouais tenait sa 1^{re} Classique de golf annuel Pierre-Lesage au profit de Centraide Outaouais.

Cette année, 134 golfeurs et golfeuses ont permis d'amas-ser 6 500 \$. Fidèles à leurs habitudes, les employés de Produits Kruger ont décidé généreusement de doubler la somme pour atteindre 13 000 \$.

Frank Bilodeau, de la Banque Scotia, a insisté pour boni-fier le montant à 15 500 \$ en rajoutant 2 500 \$ et, à la surprise de tous, Marco Paquette, représentant d'Hydro-Québec, a doublé le montant pour terminer la soirée à 31 000 \$.



CLER FRASER

Dans l'ordre habituel : Marco Paquette, Hydro-Québec, Patrick Langevin, président du Conseil régional FTQ Outaouais, Frank Bilodeau, Banque Scotia et président de la campagne 2009 Centraide Outaouais, Dino Lemay, conseiller régional FTQ Outaouais, Guylaine Beaulieu, directrice générale Centraide Outaouais, Réjean D'Aoust, coordonnateur des délégués sociaux.

Nouveau conseiller régional FTQ dans la région de Québec – Chaudière-Appalaches

Vice-président de la FTQ représen-tant les Conseils régionaux depuis 2005, le confrère Claude Maltais a pris la relève de Denis Courteau comme conseiller régional FTQ pour Québec et Chaudière-Appalaches depuis le mois d'août dernier.

En terrain connu

Claude reste en terrain connu puisqu'il était président du Conseil régional FTQ de cette région depuis novembre 2000.

Membre de la section locale 138 du Syndicat des commu-nications, de l'énergie et du papier (SCEP) depuis 1974, Claude a travaillé, jusqu'au 2 août dernier, à l'usine Abitibi Bowater à Beauré. Depuis 1989, il militait à l'exécutif de sa section locale où il a occupé les postes de vice-prési-dent en santé et sécurité, de secrétaire correspondant et de président de la section locale jusqu'à la fin de l'année 2000. Il y occupe d'ailleurs toujours le poste de secrétaire correspondant.

Bonne chance dans tes nouvelles fonctions et continue ton excellent travail!



MARTINE DOYON

NOUVEAU

Vous avez apprécié la vidéo de la FTQ sur notre système de santé? Vous aurez sans aucun doute le goût de visionner et de faire circuler la deuxième vidéo qui sera dévoilée lors du prochain Conseil général de la FTQ le 20 octobre prochain.



La première abordait les principaux problèmes vécus dans le réseau québécois de la santé et des services sociaux : engorge-ment des urgences, listes d'attente et manque de médecins de famille. Elle démolissait un certain nombre de mythes tels que le vieillissement de la population, la croissance des coûts et la meilleure efficacité du système privé. La deuxième aborde les solutions à apporter au sein du système public pour en améliorer le fonctionnement, tout en mettant en garde contre la privatisation. Qu'il s'agisse de la mise sur pied de cliniques de première ligne, de la formation universitaire axée sur les médecins de famille, d'une réforme nécessaire du mode de rémunération des médecins, de la réorganisation du travail et des services, de l'informatisation des dossiers ou encore d'un meilleur équilibre entre centralisation et décentralisa-tion, tout est abordé pour démontrer l'urgence d'agir pour renforcer notre système public de santé.

La vidéo pourra être commandée au Service des commu-nications de la FTQ. Elle sera aussi disponible sur le portail Internet de la FTQ et sur YouTube.

TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE CONCEPT ALPHA



ROBERT CHAMBERLAND

Roger Lacroix, retraité du SCFP, Louise Lacroix, Colette Laframboise, secrétaire au CRFTQ et Marcel Rousseau, ancien conseiller du SCFP et ancien vice-président du CRFTQ.

Cette année, le Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec a choisi de remettre les profits de son tournoi de golf annuel à Concept Alpha, un organisme régional sans but lucra-tif qui œuvre en alphabétisation et en francisation.

Cet organisme, qui joue un rôle fondamental dans la région, vient en aide à de nombreux travailleurs et travailleuses qui, en raison de la fermeture de leur usine, se retrouvent sur les bancs d'école. Concept Alpha offre également des services de francisation à de nombreuses personnes immigrantes.

Jusqu'à maintenant, plus de 4 500 \$ ont été amassés et le Conseil régional FTQ continue de recueillir des dons afin d'atteindre l'objectif fixé à 6 000 \$. Bravo!

ACTIVITÉ ANNUELLE DE BÉNÉVOLAT FTQ ESTRIE

Pour la deuxième année consécutive, des membres du Conseil régional FTQ Estrie, principalement des délégués sociaux et des déléguées sociales, ont participé, les 8 et 9 août dernier, à une activité de bénévolat afin d'aider un organisme communautaire de la région. Cette année, le dixième anniversaire de l'organisme « Commun' Action » a été l'occasion idéale de réunir plus de 600 personnes à un pique-nique au parc Sangster à Sherbrooke.

Le Conseil régional souhaite une continuité de ses actions bénévoles. C'est pour cette raison que des membres de l'organisme choisi l'année dernière, Centraide Estrie, ont aussi participé à l'activité de cette année.

Merci à tous les bénévoles qui ont fait de cette activité une réussite et cette chaîne d'entraide se poursuivra l'année prochaine alors... À bientôt et au suivant!



Les personnes impliquées étaient : Ricky Lewis, conseiller régional FTQ et ses 2 filles Jessie et Kate, Bernise Martel, coordonnatrice du réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales ainsi que plusieurs membres FTQ : Denis Laverdière, Denyse Francoeur, Johanne Ringuette, sa fille Fanny, Manon Beaudette, sa fille Cindy, Luc Dumais, sa conjointe Sylvie Marceau, Marc Fréchette, Joscelyn Lavoie, Monique Lortitch, et de Centraide: Claude Forgues, directeur général, Sylvie Masse et Nadia Choubane.

La FTQ remet un chèque de 2 030,43 \$ pour des jeunes du quartier Saint-Laurent

Pour une deuxième année consécutive, la FTQ et le Fonds de solidarité ont remis la totalité des sommes amassées dans le cadre de leur vente annuelle de livres au Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent (CJE). Ces sommes ont permis à onze jeunes lauréats d'obtenir des bourses pour avoir effectué un retour aux études ou pour avoir persévéré dans leur parcours scolaire. Ces bourses ont été attribuées dans le cadre du projet Accroche-toi! du CJE.



ISABELLE GAREAU

Le directeur général du CJE, Marc Grignon, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, et l'intervenante et motivatrice à la persévérance scolaire, Marianne Cyr.

LES MOTS QU'IL FAUT

Sur le thème

On emploie généralement la préposition **sur** devant le mot **thème**. Exemples:

- Les participants ont pu assister à un débat **sur** le **thème** de la peine de mort.
- Yolande a soumis un texte **sur** le **thème** du bonheur.
- L'université organisera un congrès **sur** le **thème** de la création littéraire.

Dans certains contextes, c'est la préposition **sous** qui s'impose. Cette préposition est employée pour indiquer un rapport de regroupement ou de classification; on la trouve d'ailleurs dans des emplois similaires avec d'autres noms, comme: **sous** le titre de, **sous** le nom de.

Source : OQFL

LISTE DES CONFLITS FTQ AU 30 SEPTEMBRE 2009

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
Systèmes et câbles d'alimentation Prysmian Canada Ltée	Saint-Jean-sur-Richelieu	217	Métallos-8428	2009-04-01 (grève)
Demix Béton	Vaudreuil	17	Teamsters-931	2009-09-28 (grève)

LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

DES CHANGEMENTS IMPORTANTS

Le 27 mai dernier, la FTQ était la seule centrale syndicale à participer à la conférence de presse qui a suivi l'adoption à l'unanimité du projet de loi 25, loi modifiant la Loi sur l'équité salariale.

La FTQ s'est réjouie des changements qui visent à renforcer son application. Ainsi, les entreprises qui n'ont pas encore réalisé l'équité salariale sont maintenant obligées de le faire. Déjà, dans son mémoire déposé en commission parlementaire en mars dernier, la FTQ saluait les efforts du gouvernement pour bonifier la Loi sur l'équité salariale, supporter la Commission de l'équité salariale (CÉS) et inciter

les employeurs récalcitrants à se conformer à la Loi. Toutefois, la centrale, qui a multiplié ses interventions jusqu'à la toute veille de l'adoption de la Loi, avait soulevé plusieurs inquiétudes sur certaines propositions, entre autres, sur l'estimation des écarts salariaux et sur le maintien de l'équité salariale et sa rétroactivité.

DES PAS DANS LA BONNE DIRECTION

Loin d'être parfaite, la nouvelle Loi présente plusieurs aspects positifs pour les femmes et les syndicats : affichages, maintien de l'équité salariale, pouvoirs et rôle de la CÉS, etc. Cependant, les employeurs ont obtenu des délais supplémentaires, des périodes de rétro plus courtes. De plus, les employeurs ne sont pas obligés de travailler avec leurs travailleuses et syndicats pour les travaux, notamment pour le maintien de l'équité salariale.

Tout n'est pas gagné, mais il s'agit d'un pas dans la bonne direction. La FTQ poursuivra ses efforts et continuera d'être vigilante comme elle l'a été depuis l'entrée en vigueur de la Loi en 1997.

Les principaux faits saillants de la nouvelle Loi sur l'équité salariale

Sur les entreprises assujetties à la Loi

- Les entreprises qui n'ont pas fait ou terminé l'équité salariale devront le faire, au plus tard le 31 décembre 2010.
- Les entreprises qui n'ont pas commencé devront utiliser les données de 2009 pour réaliser l'équité salariale. Celles qui avaient commencé leur exercice et qui avaient complété l'étape de l'identification des catégories d'emplois et celles qui avaient déjà réalisé un premier exercice devront le terminer avec les mêmes données.
- Les entreprises ont jusqu'au 31 décembre 2010 pour réaliser l'équité salariale et verser les ajustements salariaux dus aux travailleuses.
- Les entreprises qui dépasseront le délai du 31 décembre 2010 et qui feront l'objet d'une plainte avant le 30 mai 2010 devront payer les sommes dues selon la date d'assujettissement à la Loi.

Sur le maintien de l'équité salariale

- Les entreprises qui ont déjà réalisé un premier exercice d'équité salariale devront faire un exercice de maintien, au plus tard le 31 décembre 2010. Par la suite, l'évaluation devra se faire aux 5 ans avec affichage.
- Les entreprises qui ont commencé leurs travaux, mais pas complété leur exercice d'équité salariale, devront faire le maintien pour le 31 décembre 2010.
- Les ajustements salariaux constatés seront dus et payables à compter du 31 décembre 2010.

Pour en savoir plus, consultez le portail Internet de la FTQ, sous la rubrique Femmes.

Date à retenir !



Convention du service poste-publications n° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) 565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3

Le Fonds, un investisseur socialement responsable !

Le Fonds de solidarité de la FTQ, de par sa mission, ses politiques d'investissement et ses différentes politiques qui assurent le respect de ses valeurs, est, depuis 25 ans, un investisseur socialement responsable.

Après 25 ans d'existence, le Fonds a décidé de faire un pas important de plus! « C'est pourquoi notre rapport annuel au 31 mai 2010 sera un rapport de développement durable, basé sur la Global Reporting Initiative, qu'on appelle communément la GRI », explique Yvon Bolduc, président-directeur général du Fonds de solidarité FTQ.

Qu'est-ce que la GRI

La GRI est un outil moderne, qui devient chaque jour davantage une norme de référence internationale en matière de développement durable. Cette démarche permettra de rendre compte globalement des performances du Fonds, en y incorporant les bénéfices et les impacts liés à ses activités sous trois angles fondamentaux : le volet social, le volet économique et le volet environnemental.

La GRI permettra au Fonds de bien établir les effets sociaux de ses investissements (création d'emplois, bilan social, formation économique, soutien aux régions, encouragement de l'épargne pour la retraite, etc.), ainsi que certaines retombées économiques trop souvent absentes des rapports annuels traditionnels (comme l'effet structurant, sur l'économie du Québec, des investissements et des stratégies du Fonds).

L'engagement au coeur de cette démarche

La GRI ne fixe aucun objectif à atteindre. Ce qui est exigé, c'est la transparence dans les comptes rendus des résultats, et l'engagement à s'améliorer avec le temps.

« La démarche GRI consiste à mesurer notre performance selon une série d'indicateurs économiques, sociaux et environnementaux, d'en rendre compte et de fixer des objectifs d'amélioration pour l'année suivante », explique Yvon Bolduc.

Le Pacte mondial

Dans cette grande mouvance internationale de la finance responsable, le Fonds de solidarité FTQ a également adhéré au Pacte mondial des Nations Unies.

Le Pacte mondial s'attache à promouvoir la responsabilité civique des entreprises afin que le monde des affaires puisse participer à la recherche

de solutions pour résoudre les problèmes que pose la mondialisation. Le Pacte mondial n'est pas un instrument de réglementation. Il invite les entreprises à adopter, à soutenir et à appliquer, dans leur sphère d'influence, un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de la personne, des normes de travail et de l'environnement, ainsi que dans la lutte contre la corruption.



NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL

Le Pacte mondial repose sur 10 principes, inspirés de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la

Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Pour en savoir plus, consultez le portail Internet du Pacte mondial : <http://www.un.org/fr/globalcompact/index.shtml>

BIENVENUE À LA FTQ

- REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / JUIN-JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 2009
- ▼ **SCFP** : CRDI de Québec, tous les établissements, Centre de santé et des services sociaux d'Arthabaska-et-de-l'Érable (Victoriaville), MÉDIA STAR INC. (filiale de Publications TVA inc.), tous les établissements sur le territoire de l'employeur, Société des casinos du Québec Casino du Mont-Tremblant, Commission scolaire des Affluents – (Repentigny), Commission scolaire de Laval)(Laval), Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (Saint-Eustache), Café CAUS (Coopérative alimentaire de l'Université de Sherbrooke) établissements situés dans les limites de la Cité universitaire de l'Université de Sherbrooke;
 - ▼ **TUAC** : Albert Perron inc. (Saint-Prime), Services Matrec Inc. Division Québec (Québec), Marché Port-Royal inc. (Bécancour), 9206-7420 Québec inc. Ormstown, Supermarché DJS Cousineau inc. (Longueuil), Atlific Hotels & Resorts Limited Partnership (Montréal), Van Houtte S.E.C. Montréal, Supermarché Crevier (Notre-Dame) inc. (Repentigny), Marché d'alimentation Drolet et Paquette inc. (Côteau-du-Lac), Location Goyette inc. (Saint-Hyacinthe), Les Serres Luc Cléroux inc. (Mirabel), Provigo Distribution inc. Maxi La Sarre (La Sarre), Villa des générations du Tremblant 4487711 Canada inc., Aliments Mello inc. (Montréal), Acier Picard inc. (Joliette), 2950-4602 Québec inc. (Sainte-Anne-des-Plaines), Services Matrec inc. (St-Joachim-de-Shefford);
 - ▼ **TEAMSTERS** : Coopérative des consommateurs de Lorette (Coop IGA) (Québec), Sodexho Québec Itée–Manic 5 Hydro-Québec et Hart Jaune ET Poste Montagnais – (Sept-Îles), Ferme-école Lapokita (La Pocatière), Société des entreprises innues d'Ekuanitshit inc. (S.E.I.E.)–Havre St-Pierre, 9207-4145 Québec inc. (Montréal), Étiquette York Canada Itée (Lachine), Super C, une division de Metro Richelieu inc. (Ville LaSalle), Marriott Hotel of Canada Ltd (Dorval), L.S.U. (Logistic Support Uwit) (Boucherville), Brasserie Labatt Itée Terrebonne, St-Hubert, Quebecor World Spécialité–R.D.P. (Montréal), Coop alimentaire de Port-Cartier (supermarché IGA), restauration et entretien campement Oujek (Baie James), Loretteville, (IGA), St-Lin, Super C;
 - ▼ **SQES** : 9198-5945 Québec inc. (Trois-Rivières), Centre Sida Amitié (Saint-Jérôme), Centre de la petite enfance du Campus Sainte-Anne-de-Bellevue, Centre de santé et de services sociaux des Sources (Asbestos), Pavillon Ste-Marie inc. (Saint-Jérôme);
 - ▼ **MÉTALLOS** : 9206-4500 Québec Restaurant Chez Cora (Québec), SITEC S.E.C. (St-Urbain de Charlevoix), Sécurité Pro-Est–(Cégep de Rivière-du-Loup) (Rivière-du-Loup), Bois sciage Lafontaine inc. (Sainte-Perpétue) (L'Îlet, Société des Traversiers du Québec–Traverse Matane, Auberge Universel (Montréal), Investissement Canpro Itée (Westmount), Northstar Hospitality GP inc. (Dorval), Rock of Ages Canada inc. Stanstead, 9153-2960 Québec inc. (Stanstead);
 - ▼ **TCA** : Équipement Pomerleau inc. (Robertsonville), Infiniti Laval inc. (Laval), Métalus inc. (Drummondville),
 - ▼ **SCEP** : Société de protection des forêts contre le Feu (SOPFEU) (Roberval et autres), Compagnie Abitibi-Consolidated du Canada (Saint-Raymond);
 - ▼ **UES** : Service d'entretien Empro inc. (Québec), Services d'entretien d'édifices Allied (Québec) inc. Montréal, 2432-1671 Québec inc. Saint-Hyacinthe, El-Ad Group (Canada) inc. Vaudreuil-Dorion, Edcore Entreprises (1987) Ltd, Bee Clean, Entretien ménager Empro;
 - ▼ **SEPB** : Caisse d'économie Desjardins de la métallurgie et des produits forestiers (Saguenay–Lac-Saint-Jean) (Jonquière), Caisse populaire Desjardins de Vallée-Jonction (Vallée-Jonction), Caisse populaire Frampton (Frampton), Caisse populaire Desjardins de Saint-Séverin (Saint-Séverin), Librairie Renaud Bray inc. (Laval), Syndicat canadien de la fonction publique – Ottawa, Librairie Renaud-Bray du Carrefour Laval (Laval);
 - ▼ **SPQ** : SITEC S.E.C. (St-Urbain de Charlevoix), La Ville de La Tuque (La Tuque et autres);
 - ▼ **AFPC** : Université de Montréal, assistants techniques;
 - ▼ **FIPOE** : Black & McDonald inc. Pétro-Canada 11701, rue Sherbrooke Est Montréal.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom		Prénom	
Syndicat ou organisme		Section locale	
Adresse			
Ville		Province	Code postal
Employeur			
Téléphone Travail ()		Poste	Résidence ()
Courriel		Nombre d'exemplaires	